

## OÙ RACCORDER LES EAUX PLUVIALES DE MON IMMEUBLE ?

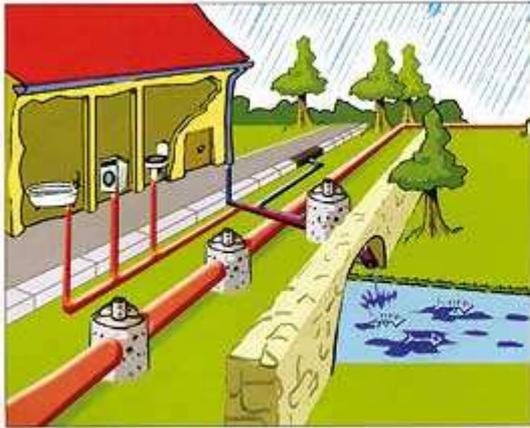
### OÙ RACCORDER LES EAUX PLUVIALES ?

Votre habitation peut être desservie selon deux situations :

- soit par un réseau unitaire, qui collecte les eaux usées et les eaux de pluie et qui les achemine jusqu'à la station d'épuration.
- soit par un réseau séparatif, constitué de deux canalisations, l'une collectant les eaux usées, à destination de la station d'épuration et l'autre collectant les eaux pluviales pour les évacuer directement à la rivière.

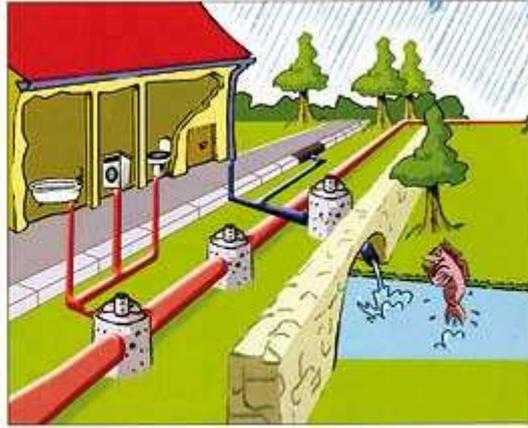


Le bon fonctionnement de l'ensemble des réseaux, dépend également de la qualité des raccordements de chaque habitation. L'existence d'un branchement au réseau n'est pas toujours suffisante : encore faut-il qu'il soit correctement réalisé. Par exemple, la machine à laver, installée au sous-sol, doit impérativement être raccordée au réseau d'eaux usées !



**Cette habitation est mal raccordée.**

Les eaux usées en provenance de la salle de bains, des toilettes ou de la cuisine, finissent dans la rivière.



**Cette habitation est bien raccordée.**

Les eaux usées en provenance de la salle de bains, des toilettes ou de la cuisine, arrivent dans la canalisation des eaux usées et vont à la station d'épuration.

Pour les nouvelles constructions, les eaux pluviales collectées à l'échelle des parcelles privées ne sont plus admises directement dans le réseau d'assainissement. Elles doivent (dès lors que la nature du sous-sol le permet) être infiltrées directement dans les terrains, par tout dispositif approprié : puits perdus, drains de restitution, fossé ou noue,... En cas d'impossibilité, elles seront stockées et restituées à débit régulé.

Elles peuvent être également récupérées pour d'autres usages.

Ainsi l'arrosage des espaces verts, le lavage des sols ou des voitures ne nécessitent pas une eau dont la qualité atteigne celle des eaux destinées à la consommation humaine. Pour ces différentes activités, l'eau de pluie peut être utilisée avec profit.